

diro assez qu'il y a eu peu d'assiduité chez les élèves, et partant que les progrès ont été lents. Cependant dans les écoles dirigées par les demoiselles Lafrance, Gagnon et Soucy, les progrès ont été remarquables. Une des cinq écoles de cette municipalité a été supprimée à la fin de l'année scolaire, vu le petit nombre d'élèves qui la fréquentaient. Les livres sont bien tenus et les commissaires bien disposés.

St. Alexandre.—Il y a dans cette paroisse une école modèle placée sous la direction de Mlle. Vézina, et fréquentée par 72 élèves des deux sexes. Six écoles élémentaires y réunissent 202 élèves. Les progrès ont été satisfaisants dans l'école modèle et dans trois écoles élémentaires. Les institutrices de ces trois écoles ont dû être renvoyées à la fin de l'année scolaire. L'assistance moyenne aux écoles n'a été que de 189, sur un total de 274.

Les finances de la corporation sont dans un état assez satisfaisant. La perception des contributions scolaires se fait avec ponctualité. En général, les matières enseignées sont absolument élémentaires. Le résultat de l'année est médiocre, malgré le bon vouloir de la corporation.

St. André.—Les huit écoles de St André ont été fréquentées par 300 élèves, avec une assistance quotidienne de 232. Je constate de notables progrès dans l'école modèle tenue par Mlle. Thériault, aussi bien que dans celle que dirige Mlle. Phil. Lagné. Les progrès ont été satisfaisants dans quatre autres arrondissements, et médiocres dans les deux derniers, où les élèves ont montré peu d'assiduité. En somme, le résultat de l'année est bon sur toutes les matières enseignées. St. André est une des paroisses où les parents comprennent le mieux le devoir de bien élever leurs enfants. C'est du moins ce que semble indiquer l'intérêt tout particulier que porte chaque père de famille à tout ce qui se rattache à l'éducation. Les matières enseignées sont plus nombreuses et plus spéciales que celles qu'on enseigne dans la plupart des municipalités. La commission, présidée par un homme expert dans l'art de l'enseignement, me paraît animée du meilleur esprit. Ses conseils comme son exemple ont un très bon effet sur les contribuables. Il règne une louable émulation parmi les membres du corps enseignant. Tous veulent se distinguer et ont à cœur de remplir efficacement l'important devoir de former les enfants confiés à leurs soins.

Les livres de comptes et les registres des délibérations de la corporation sont bien tenus, mais l'état des finances accuse dans la collection des contributions une lenteur préjudiciable au bon fonctionnement de la loi comme aux intérêts du corps enseignant. On avait pris, avant ma dernière visite, des mesures propres à amener un autre état de choses. En somme, cependant, je suis satisfait des résultats de l'année scolaire dans la paroisse de St. André.

Notre Dame du Portage.—Il y a dans cette municipalité quatre écoles en opération, dont trois sur un bon pied. Il s'est fait peu de progrès dans la quatrième, à raison du défaut d'assiduité des élèves. L'assistance moyenne aux écoles a été de 83 sur un total de 112 élèves.

Les comptes et les registres sont tenus régulièrement, mais la recette s'effectue avec lenteur. En somme, néanmoins, la loi fonctionne avec efficacité dans N. D. du Portage, et la corporation s'occupe activement de bien remplir les devoirs que la loi lui impose.

St. Antoine.—Cette municipalité avait trois écoles en opération, fréquentées par 114 élèves, avec une assistance moyenne de 62. Les progrès ont été satisfaisants et les institutrices ont fait tout ce qu'on pouvait espérer d'elles, eu égard au peu d'assiduité du plus grand nombre de leurs élèves, et à d'autres inconvénients contre lesquels elles ont eu à lutter. On rencontre de la bonne volonté chez les commissaires d'écoles. Les finances sont dans un état satisfaisant et la loi fonctionne bien.

St. Patrice de la Rivière du Loup.—Cette municipalité contient six écoles, fréquentées par 185 élèves, avec une assistance moyenne de 132. Dans deux arrondissements les progrès ont été bien bons, dans un autre, ils ont été médiocres, et, dans les trois autres, ils ont été nuls. La faute en est à l'apathie des parents, qui n'envoient leurs enfants à l'école que la moitié de l'année. Les livres sont bien tenus.

St. Etouard.—Cette municipalité avait une école modèle de garçons sous la direction d'un élève de l'école normale Laval, fréquentée par 66 élèves, et le couvent des Dames du Bon Pasteur, qui compte 86 élèves. Dans l'une et dans l'autre de ces deux institutions, les progrès ont été fort remarquables, et le résultat de l'année peut être considéré comme bon. L'éducation qu'on y donne comprend le français, l'anglais, le dessin, les éléments de la littérature et la musique vocale et instrumentale. Le matériel des deux maisons est assez complet. La loi fonctionne bien dans cette municipalité.

St. Georges de Cacouna.—Cette municipalité possède un couvent, dirigé par les Sœurs de Charité, fréquenté par 82 élèves, et six écoles élémentaires, qui réunissent 216 élèves: formant en tout 297 élèves.

L'assistance quotidienne est de 216. Dans trois écoles, les progrès ont été bons. Ils ont été passables dans deux autres arrondissements. Dans la sixième, ils laissent à désirer. Le couvent continue de donner pleine et entière satisfaction et reçoit, en retour, un patronage toujours croissant. Cette maison a formé plus d'institutrices distinguées qu'aucune autre de mon district. On y enseigne le calcul avec un rare succès. Il en est de même de l'art épistolaire. Le séjour des étrangers dans cette paroisse, pendant la belle saison, nuit considérablement aux élèves, car, alors, ceux qui ne vont pas au champ se mettent au service de ces étrangers, et les écoles restent vacantes; à peine y trouve-t-on quelques jeunes enfants. Il est difficile de remédier à ce mal. Si on en excepte le couvent, toutes les écoles de cet endroit ne sont fréquentées avec assez d'assiduité que pendant l'hiver. La corporation fait tout ce qu'elle peut pour faire exécuter la loi. Les comptes de la municipalité sont bien tenus.

St. Arsène.—Les six écoles de cette paroisse sont fréquentées par 290 élèves, avec une assistance moyenne de 192. Trois de ces écoles sont dans un état prospère; deux sont assez bien tenues, et une médiocre. En somme, le résultat de l'année a été satisfaisant. Les comptes de la corporation sont tenus d'une manière irréprochable. Les contributions se paient avec ponctualité. Je ne puis reprocher à cette municipalité que la modicité des salaires qu'elle accorde à des institutrices capables, telles que Mlles. Roy, Virginie Gagné et Marie Dumon, et l'opposition qu'elle fait à l'établissement d'une école modèle. Il est vrai qu'on enseigne, dans la plupart des écoles, les matières prescrites pour les écoles modèles et que les contribuables n'en souffrent nullement; mais les institutrices sont obligées à un travail plus considérable. Outre cela, la division des écoles sous contrôle en école modèle et en école supérieure de filles, seraient, dans chacune, un nombre moins considérable d'élèves, et l'enseignement leur profiterait mieux.

St. Modeste.—Cette municipalité n'a que deux écoles, fréquentées par 68 élèves, avec une assistance quotidienne de 44 seulement. L'école de l'arrondissement No. 1 a donné un bon résultat; celle du No. 2 est médiocre. La loi fonctionne bien. Il est fâcheux que des difficultés, qui ont surgi tout récemment, aient empêché l'établissement projeté d'une troisième école, dans un canton qui est très-éloigné des écoles actuellement ouvertes. Les finances sont dans un état prospère.

St. Epiphane est une nouvelle municipalité scolaire, où la loi fonctionne pour la première fois. Les deux écoles qui y sont établies sont fréquentées par 136 élèves, avec une assistance moyenne de 95. Tous ces élèves, moins deux ou trois, étaient dans l'alphabet lors de l'ouverture des écoles, et, à la fin de l'année, on en comptait 29 lisant couramment, 73 qui lisent très-bien, et 45 qui apprennent à écrire. Quelques-uns apprennent la grammaire et le calcul. Ici, comme ailleurs, les plus grands élèves perdent du temps à l'époque des semailles et des moissons. En somme, le résultat a été satisfaisant. Il faudrait établir d'autres écoles pour répondre aux besoins de cette municipalité, qui a une étendue considérable et qui peut compter sur un avenir prospère; mais les moyens de la corporation n'ont pas permis de faire davantage cette année. Une seule école de plus ne suffirait pas encore et exciterait de nouveaux murmures; et, cependant, la municipalité ne peut en établir un plus grand nombre. Les finances sont dans un état prospère, et le secrétaire-trésorier remplit ses devoirs avec intégrité.

St. Jean-Baptiste de l'Île Verte.—Dans cette municipalité, il y a onze écoles en opération, dont dix exclusivement pour l'Île Verte, et une, commune à St. Georges et à l'Île Verte. 455 élèves fréquentent ces écoles, avec une assistance quotidienne de 269 seulement. Cinq de ces écoles sont bien tenues; une est médiocre, et les cinq autres sont insuffisantes. L'école supérieure des filles continue de donner satisfaction aux intéressés.

Ce qui manque, dans cette paroisse, c'est moins le bon vouloir et l'application des instituteurs et des institutrices qu'une plus juste appréciation de l'instruction que l'on donne à l'école. Chez beaucoup de parents, on regarde l'école comme une institution nuisible, inutile ou au moins superflue. De cette idée origine le manque d'assiduité des élèves à l'école, ainsi que le manque de livres, papier, etc. Et, malheureusement, plusieurs des citoyens de cette paroisse qui, par leur position, leur éducation, leur influence, pourraient donner cours à de plus saines idées, se tiennent à l'écart et semblent n'avoir pour l'éducation des enfants du peuple que de stériles sympathies. La corporation est animée d'un bon esprit et lutte de toutes ses forces contre les préjugés des contribuables. Les finances sont dans un état prospère et les comptes sont bien tenus.

St. Etai.—Des six écoles de cette paroisse, trois sont bonnes; deux médiocres, mais, à la rigueur, suffisantes, et la sixième n'a produit aucun résultat. L'institutrice de cette dernière a été congédiée aussitôt après ma visite. 253 élèves fréquentent ces six écoles. Dans trois arrondissements, il y a eu très peu d'assiduité de la part des